

ANNONCES NOUVELLES.

Charbon, brique, peinture, &c.—C. E. LEVEY.  
Thés, vins, sucres, verroux etc.—Id.  
Changement de demeure.—M. PATRY.  
Changement de bureau.—G. TALBOT.

L'AMI DE LA RELIGION  
ET  
DE LA PATRIE.



Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas.

QUÉBEC, 5 MAI, 1849.

LE QUEBEC MERCURY

ou

Le loup devient Berger.

Un loup qui commençait d'avoir petite part  
Aux brebis de son voisinage,  
Crut qu'il fallait s'aider de la peau du Renard,  
Et faire un nouveau personnage.  
Il s'habille en Berger, endosse un houqueton;  
Fait sa houlette d'un BATON;  
Sans oublier la cornemuse  
Pour pousser jusqu'au bout la ruse,  
Il aurait volontiers écrit sur son chapeau,  
C'est moi qui suis Guillot, Berger de ce troupeau.

Le Mercury de mardi dernier, contient un article éditorial tellement hypocrite, tellement mensonger que nous ne pouvons résister au désir d'en reproduire une partie pour l'édification de nos lecteurs. En lisant cet article, nous nous sommes rappelés la fable du Loup devenu berger du bon Lafontaine. Le Mercury voyant que ses injures, ses impertinences ne sont plus de mise dans les circonstances actuelles, a cru devoir changer de langage et nous débiter du ton le plus patelin possible, le sermon qui suit :—

« Nous regrettons de voir que la paix et l'ordre n'étaient pas encore parfaitement rétablis dans notre cher pays. Il convient à tous les vrais amis de leur pays, dans le temps actuel, et plus particulièrement aux journaux, de réprimer et de répudier tous les sentiments, toutes les opinions qui tendent à fomenter et à exciter les distinctions religieuses et nationales dans une société composée comme la nôtre de matériaux hétérogènes et discordants. Quant à la religion de la majorité, c'est-à-dire de la totalité des Canadiens-Français dans le Bas-Canada, elle est possédée par un nombre considérable de personnes d'origines différentes qui, néanmoins, sont aussi diamétralement opposées à eux en politique que le plus zélé protestant peut l'être; et si nous sommes bien informés, un des ministres actuels n'était-il pas un orangiste reconnu jusqu'au moment où le parti Lafontaine l'a pris par la main? Si donc les ministériels sont de la religion un point de ralliement pour leurs partisans, c'est un stratagème aussi absurde que risible, et le dernier auquel ils devraient avoir recours. Et si la renommée dit vrai, M. Lafontaine lui-même, n'a jamais été un spécimen fort remarquable de cette obéissance soumise aux autorités constituées religieuses ou civiles, si indispensablement requises de tout croyant chrétien; et l'introduction du gouvernement responsable n'a pas, que nous sachions, opéré un grand changement sous ce rapport chez l'honorable monsieur, à moins que ce ne soit depuis qu'il est rentré sous le présent Gouverneur-Général, au pouvoir où sa résignation chrétienne n'a pas subi beaucoup d'épreuves. Rien n'est plus éloigné de la vérité que de dire, comme l'ont dangereusement insinué quelques journaux français, qu'il y ait dans les résolutions des conservateurs de Montréal et de Brockville, une attaque dirigée contre aucune persuasion religieuse en particulier. »

N'est-il pas étrange d'entendre l'explication du Mercury! Il y a chez lui mauvaise foi ou ineptie incroyables; mais pour faire voir à nos lecteurs ce qu'entendent ce que désirent les amis, les alliés du Mercury, nous reproduisons du Canada l'extrait suivant d'un journal Tory, publié à Sherbrooke et l'organe, nous pensons, du colonel Gage de célèbre notoriété.

Extrait d'une correspondance adressée de Montréal à la Gazette de Sherbrooke, en date du 23 avril.

« Je suppose que vous avez entendu parler du mouvement qui s'opère tranquillement dans cette ville, depuis dix jours; je veux dire la ligue. Les conservateurs se sont réunis à la fin. La li-

gue est maintenant organisée, et vous connaîtrez par les journaux quel en est l'objet. Je ne doute pas, si elle est conduite avec énergie, que les effets en soient tels qu'elle doit produire la justice de la cause. Il est inutile de contredire le fait que les descendants de l'Angleterre, sur ce continent, sont destinés à dominer, et non pas à être commandés. L'opposition peut être puissante pour un temps, et les cœurs bretons peuvent être abattus, mais restez persuadé qu'il est vain de croire plus longtemps à l'existence de la nationalité française dans cette province. Les Canadiens-français qui ont de l'intelligence, doivent admettre cette vérité. Ils sont environnés de tous côtés par une race d'hommes de beaucoup supérieure à la leur, et plus entreprenante—une race qui acquiert par degrés, mais d'une manière certaine, une influence dans le sein même du pays, qu'il est inutile de constater, et de vouloir détruire. Le cri de « Notre langue, NOTRE RELIGION et nos lois » a duré assez long-temps. Le temps est venu pour nous de donner aux Canadiens-français un goût de notre langue, de notre religion et de nos lois, en dépit d'eux-mêmes. Nous leur donnerons des lois supérieures à leurs vieilles coutumes moïsses de Paris, et un esprit de commerce, débarrassé des cens et rentes seigneuriaux. Nous nous sommes sciemment trop long-temps de telles traverses (incumbrances), et la ligue sera de son mieux pour mettre à leur aise les Canadiens-Français sur leur vieux jours. En cela je leur souhaite succès. »

Où, nous le répétons, la querelle actuelle est une querelle de races, est une lutte politique, une lutte religieuse engagée contre les Canadiens-Français; une lutte à la quelle prennent une part plus ou moins actives, les fanatiques qui ont déclaré sur les journaux, qu'au nom de Dieu il fallait faire un effort pour retirer les Canadiens-Français de l'erreur et de la superstition dans lesquelles ils croissent. Et ce quo ces fanatiques ne peuvent pas faire au moyen de leurs bibles, de leurs prédicants et colporteurs suisses, ils ne le feraient par force, s'ils en avaient le pouvoir; ils ne nous feraient pas goûter bon gré malgré de leur religion, pour s'emparer de nos établissements de religion et de charité qu'ils convoitent avec toute la sainte cupidité qui les anime?

C'est en prêchant la paix et la concorde, que le Mercury a la bassesse de trainer devant le public, la vie privée, la vie intime de M. Lafontaine, et de vouloir faire ses lecteurs juges de l'observation ou de la non-observation de devoirs dont M. Lafontaine comme tout autre, ne doit compte qu'à Dieu!

Venons maintenant aux paroles de mielleuse hypocrisie du Mercury au sujet de la paix et de l'ordre. Voilà 45 ans que le Mercury existe; et pendant cette longue existence pas une année, pas un mois, pas une semaine, pas un jour à peine, où ce journal n'ait déversé, l'injure, l'outrage, l'insulte, le sarcasme, la raillerie sur les Canadiens-Français et sur tout ce qu'ils ont de plus cher et de plus sacré. Leurs représentants, il s'en est inoqué; leur majorité parlementaire, il l'a ridiculisée; leur loyauté, il l'a calomniée; leur bravoure en 1812, il l'a niée; leurs usages, leurs mœurs, il les a méprisés. A-t-il jamais défendu les Canadiens-Français contre les attaques calomnieuses, les insultes les outrages qu'ont déversés et que déversent encore sur notre race, nos institutions et nos usages, les journaux tories du pays ses amis et ses compères? Ne s'est-il pas toujours fait un plaisir, un devoir, de reproduire ces insultes et ces outrages, et d'y ajouter le poids de ses ineptes réflexions?

Et c'est après quarante cinq années d'une existence consacrée, à nous outrager, à nous insulter, que le Mercury à l'effronterie de venir nous prêcher la paix et la concorde?

Le temps ne nous permet pas d'ajouter quelques réflexions sur le reste de l'article du Mercury. Nous y reviendrons.

Le manque de temps nous a empêché de donner dans notre dernier numéro, l'extrait suivant d'une lettre écrite par un membre de l'Assemblée Législative :—

« Montréal, 1 mai. Le Herald de ce matin vous fournira les détails de la journée d'hier; il vous dira que Lord Elgin a été assailli de projectiles sous les yeux d'un détachement de cavalerie qui l'escortait, en arrivant à la maison du gouvernement, sans que le moindre mouvement ait été fait pour faire respecter la personne du représentant de la Reine. Au lieu de disperser ce rassemblement tumultueux s'il en fut jamais, le Herald vous dira que le peuple se trouvait face à face avec les sol-

dat, et par tout il ne se passa rien entre le militaire et le peuple qui ne sentit une parfaite bonne humeur. »

Lors de l'attaque encore plus sérieuse qui fut faite contre la voiture de Lord Elgin en s'en retournant, les dragons l'escortaient tout comme la première fois. Le moindre mouvement de leur part aurait suffi pour faire évanouir la canaille; mais rien. Ils ont même reçu patiemment les pierres et les œufs mal dirigés.

Vous me demanderez pourquoi, dans ce cas donner une garde au Gouverneur-Général. Certes, il serait beaucoup mieux gardé s'il sortait seul. Ses citoyens honnêtes et paisibles lui feraient un renipart de leurs corps; mais ils pensent que s'ils en venaient aux mains avec les émeutiers, les balles, et les coups de baïonnette et de sabre leur seraient peu épargnés à eux; sous le prétexte de rétablir la paix. D'après tout ce qui se passe, c'est la ferme persuasion de tout le monde que les émeutiers savent de science certaine, que le militaire n'agira pas contre eux, qu'il les laissera se porter impunément à tous les excès.

Nos bonnes gens aux yeux de qui l'autorité avait encore beaucoup de prestige, sont tous bouleversés. La royauté a été pour eux profanée, déshonorée, et Dieu sait qu'elle finira impression leur en restera dans l'esprit.

Je croyais que la faction tory avait épuisé tout les genres d'humiliation et d'insultes envers lord Elgin, mais je me trompai. On rapporte aujourd'hui que le président des Anglicateurs de Montréal, Moffatt a, par la voie du Maire, fait offrir l'usage de sa prestigieuse personne pour protéger le Gouverneur-Général. Voilà qui est plus outrageant, à mon sens, que les œufs pourris et les pierres de la lâche et misérable canaille loyale.

Un des chefs des tories a dit que ce qui l'allarmait le plus, c'est qu'il voyait une bonne partie des émeutiers animés de l'esprit du pillage. Ces gens se rappellent leurs exploits de 1837 et 38 qui se sont bornés, à brûler, détruire et piller les paisibles habitants des campagnes coupables du péché originel d'être des damned French Canadians. Comme de raison le pillage est la partie la plus agréable et la seule dangereuse que leur rappelle leurs souvenirs. »

Montréal 2 mai.

« Les nouvelles qu'on reçoit aujourd'hui du Haut-Canada sont meilleures. Il y a des symptômes de réaction. Le fait est que les Tories ont tellement bandé leur arc, qu'il va en casser ou en perdre son ressort. Les honnêtes gens se sont à la fin allarmés, et nombre du parti tory sont dégoûtés. »

Les adresses à Lord Elgin.

Nous donnons aujourd'hui, l'adresse des citoyens de Québec au Gouverneur-Général, et la réponse de Sa Seigneurie à la députation chargée de lui présenter cette adresse. La ville des Trois-Rivières, a aussi envoyé son adresse. Nous publions une adresse des habitants de la cité de Montréal qui se signe actuellement avec enthousiasme. Nous recommandons de nouveau aux habitants des campagnes d'user de diligence. Ces adresses, nous informé-ont, vont être transmises à Sa Majesté, en opposition aux mensongères et calomnieuses représentations des tories; ainsi donc il faut autant que possible qu'elles soient signées par la masse de la population de chaque localité.

Nous avons vu avec surprise dans l'avenir du 2 du courant, une réclamation que M. Rhéaume a chargé ce journal de faire contre un article dans lequel nous inculpions ce monsieur. De deux choses l'une, ou ce que nous avons dit est vrai, ou ne l'est pas. Dans le premier cas, M. Rhéaume n'avait pas besoin de faire dire par l'avenir que ses paroles avaient été tronquées, dénaturées. Dans le second cas, M. Rhéaume pouvait s'adresser à nous; nous serions fait un devoir de nous rétracter et de rendre justice à M. Rhéaume, si nos informations étaient fausses, comme nous l'avons déjà fait en une occasion précédente. Mais M. Rhéaume ne l'a pas fait en cette circonstance, et le public saura comment interpréter son silence.

L'avenir voudra bien reproduire ce qui précède.

La Législature du Massachusetts a refusé d'accorder une charte d'incorporation au collège de Ste. Croix situé en cet Etat.

Amusement.—La bande du 79<sup>ème</sup> régiment jouera pendant le mois de mai, tous les jeudis après-midi, de plus trois heures jusqu'à cinq heures; et au premier juin, le même jour, depuis 6 heures et demie jusqu'à huit heures et demie, dans le jardin du fort au monument Wolfe et Montcalm.

Nous apprenons avec plaisir, que la lettre que vient de terminer M. le Grand Vicair Mailloux, à Beauport, a été des plus fructueuses. Pas moins de 300 personnes se sont empressés courageusement, sous l'étendard de la bien faisante Société de Tempérance.

Dernières Nouvelles de Paris.

12 Avril,

Une députation de Gênes est arrivée à Paris, le 7 avril, pour implorer grâce et pardon de S. M. sarde. Ce qui, outre les affaires de Gênes, préoccupe beaucoup les esprits, c'est le procès du général Ramorino, qui sera jugé par un conseil de guerre. — Les Siciliens ont encore demandé pour roi constitutionnel le duc de Gênes. Le roi Victor-Emmanuel a refusé, tout comme avait refusé Charles-Albert. — La nomination du roi de Prusse comme empereur d'Allemagne trouve une opposition très-vive de la part du roi de Bavière. — La prise de Cronstadt par le général Bem est pleinement confirmée. — L'inauguration solennelle du roi Guillaume III aura lieu à Amsterdam le 8 mai. — L'instruction dirigée contre le représentant Eugène Raspail se poursuit avec rapidité Il a été mandé à comparaître devant le juge d'instruction ce matin, à onze heures. On dit même qu'il a été arrêté hier à l'issue de la séance. — Ce n'est point à Londres, mais à Mons, en Belgique, que s'est, assure-t-on, réfugié le citoyen Proudhon.

A Son Excellence

Le Très-Honorable JAMES, COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE, Chevalier du Très-Noble Ordre du Chardon, Gouverneur-Général de l'Amérique Britannique du Nord et Capitaine-Général et Gouverneur en Chef dans et sur les Provinces du Canada, de la Nouvelle-Écosse, du Nouveau-Brunswick, et de l'Isle du Prince Édouard, et Vice-Amiral d'icelles, &c. &c.

Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, les très-fidèles et loyaux sujets de Sa Majesté, habitants soussignés de la cité de Montréal, approchons Votre Excellence avec de nouvelles assurances d'une loyauté dévouée et d'attachement pour la personne et le gouvernement de Sa Majesté, et de notre ferme désir de maintenir intacte la connexion qui subsiste heureusement en cette Province et le Grand Empire dont elle est une dépendance si importante.

Nous avons en commun avec la majorité de nos co-sujets tant dans le Haut que dans le Bas-Canada approuvé cordialement la manière dont Votre Excellence a administré le gouvernement de cette province, depuis l'époque où elle en a assumé les devoirs importants jusqu'à ce jour. Votre Excellence a dans toutes les occasions donné son puissant appui pour promouvoir ses intérêts matériels du peuple dont le gouvernement lui a été confié. Les associations d'agriculture, les entreprises de chemins à rails, les établissements d'éducation, les instituts d'artisans, ont eu dans la personne de Votre Excellence leur plus puissant avocat, et nous avons eu de la reconnaissance pour les efforts que Votre Excellence a faits pour engager les autorités de l'Empire à adopter des mesures propres à promouvoir nos intérêts commerciaux, à développer les grandes ressources de notre pays et à faciliter l'établissement de nos terres vacantes. Nous avons remarqué avec la plus vive satisfaction que tandis que Votre Excellence était le défenseur le plus marquant de tous les intérêts matériels du pays, pour l'obtention desquels les hommes de toutes les croyances, de tous les partis et de toutes les races peuvent se réunir, elle a évité de s'identifier avec la politique des divers partis. A l'exemple de Notre Bien-aimé Souverain, Votre Excellence s'est vraiment montrée le père des sujets canadiens de Sa Majesté. Sans égard à la différence de leurs vues politiques particulières, Votre Excellence a donné un appui cordial et constitutionnel aux diverses administrations dont les mesures ont obtenu l'approbation du parlement du pays. Entretien une telle opinion sur l'administration du gouvernement de cette province par Votre Excellence, nous avons vu avec peine et regret que dans un moment de grande excitation lorsque la paix et la tranquillité publiques ont été troublées par une populace d'émeutiers, une assemblée dépourvue des formalités ordinaires a été tenue dans la cité, à laquelle on a adopté une adresse à Sa Majesté pour le rappel de Votre Excellence.

Nous demandons à assurer Votre Excellence que la grande majorité des citoyens de Montréal, désapprouve entièrement les opinions exprimées à l'assemblée en question; et sont prêts à donner à Votre Excellence leur appui cordial dans l'administration du gouvernement, comme vous l'avez toujours eu devant, d'après des principes constitutionnels, avec justice et impartialité, et pour le maintien de l'ordre public et du respect pour les lois du parlement de la province. Nous n'avons pas de termes assez forts pour exprimer l'horreur que nous avons de la conduite des auteurs et des instigateurs des outrages qui ont récemment commis dans cette cité, dont le plus remarquable est la destruction de la bâtisse occupée comme Maison du Parlement, avec les bibliothèques précieuses des deux Chambres et les archives publiques. Nous sentons vivement que notre cité a été déshonorée par ces outrages, mais nous nous flattons que Votre Excellence voudra bien croire que la conduite des émeutiers rencontre l'exécration générale.

ADRESSE.

A Son Excellence le Très-Honorable JAMES, COMTE D'ELGIN ET KINCARDINE, Gouverneur Général du Canada, Qu'il plaise à Votre Excellence :

Nous, les Fidèles Sujets de Sa Majesté, les citoyens de Québec, avons appris non seulement avec indignation, mais avec la plus vive douleur, les excès auxquels on s'est porté dans la nouvelle Capitale du Canada en violant la liberté de la Représentation du pays; liberté indispensable au fonctionnement de toute Constitution et à tout bon Gouvernement, en attaquant les Membres de la Législature et en détruisant avec l'édifice où se réunissaient les Chambres, des Archives précieuses et une riche Bibliothèque dont la perte ne se réparera jamais.

Nous témoignons la plus vive sympathie et notre profonde reconnaissance pour Votre Excellence qui, malgré des démonstrations menaçantes, avez fait usage sans crainte, du pouvoir que la Constitution vous confère, en donnant force de loi à une décision de deux autres Branches du Gouvernement, acte de fermeté et de justice qui vous a exposés à des violences indignes d'un peuple civilisé; et enfin que nous croyons devoir en cette occasion, vous offrir notre appui pour le maintien de l'ordre public, des droits de la Législature et la protection de Votre Personne.

Suivent les signatures.  
Québec, 29 Avril, 1849.

A laquelle il a plu à Son Excellence faire la Réponse suivante.

MESSIEURS,  
J'accepte avec une bien sincère gratitude de votre Loyale Adresse. Je déplore avec vous les excès qui ont été commis en la Cité de Montréal, et il m'est pénible de voir qu'aucune section de cette libre et intelligente société, ait agi comme si elle se croyait justifiable de faire prévaloir ses vues par la violence, quelque légitimes qu'elle les eut eues. Je me flatte que la masse des habitants de cette Province mettront fin à toutes tentatives de cette nature, et prêteront leur appui, comme le font les Citoyens de Québec, à la cause de l'ordre et de la paix.  
(Signé) ELGIN ET KINCARDINE.  
Hôtel du Gouvernement,  
Montréal, 1 Mai, 1849.

Dépêches Télégraphiques

Transmises pour l'Ami de la Religion.

Montréal 2 mai, 7 h. P. M.

MARCHÉS.—Perlasse et Potasse en grande demande. Potasse 27s 3d. à 27s 6d. Perlasse, 28s 3d. à 28s 6d. Farine, aucune vente. Prix demandé 22s. au détail 24s. Provisions rien à dire. Echange sur Londres—10 et demi—sur New-York—2 et demi. Rien ne s'est fait dans les fonds. Débentures Provinciales 2 par 100 d'escompte. Dans les ventes en détail elles sont restées au pair.

Aujourd'hui tout est tranquille. Une adresse signée par 164 de nos citoyens exhortant le peuple à la paix et à l'ordre, a été publiée ce soir.

Il n'a été rien fait, hier dans le Conseil Législatif. Cette Chambre après quelques débats sur une adresse à son Excellence, s'est ajournée.

Dans la Chambre d'Assemblée rien n'a été fait non plus.

Irlande.—Le jury dans le procès de M. Duffrey, était à délibérer sur son verdict. On pense qu'il ne s'accordera pas. Le bruit courait à Dublin que Lord Clarendon allait résigner la Vice Royauté de l'Irlande. La misère qui règne dans l'Ouest et le sud de l'Irlande est vraiment allarmante.

Dernières nouvelles Commerce Isles.

L'abondance continue sur le marché monétaire anglais. Marchés des Céréales de Liverpool, 15 avril, 11. p. m. de même qu'hier. Les